La Cimade 80 ans

Il n'y a pas d'étranger sur cette terre

Militer à La Cimade en région Centre-Ouest

www.lacimade.org

Un peu d'histoire

- Une association qui a fêté ses 80 ans en 2019
- Dépôt des statuts à Paris, en 1939 pendant la guerre

En juillet 1940,
Madeleine BAROT est nommée secrétaire générale de la Cimade





Comité
Inter
Mouvements
Auprès
Des
Évacués

12 novembre 1938 : Décret permettant l'internement des « étrangers indésirables » dans des « centres spécialisés »

Loi du 4 octobre 1940 : *« Les ressortissants étrangers de race juive pourront, à dater de la promulgation de la présente loi, être internés dans des camps spéciaux par décision du préfet du département de leur résidence. »*



Camps de Rivesaltes



[Vidéo de présentation slamée de La Cimade par Lémofil]



Le Chambon sur Lignon

Quelques périodes qui ont construit les valeurs de La Cimade d'hier et d'aujourd'hui

- **1939-1940** : création par des mouvements de jeunesse protestants et entrée dans les camps d'internement administratif
- **1942** : choix d'entrer en résistance et organisation de filières d'évasion, thèses de Pomeyrole
- **1945** : choix de rester dans les camps d'internement auprès des prisonniers
- **Années 50** : accueil et soutien aux réfugiés des pays de l'Europe de l'Est, du Portugal
- **Années 60** : engagement en Algérie, accueil et soutien aux rapatriés et harkis, décolonisations
- **Années 70** : soutien aux réfugiés d'Amérique latine, solidarités internationales



- **Années 80** : lutte contre les lois de plus en plus répressives, marche pour l'égalité, entrée dans les centres de rétention
- **Années 90** : développement de l'outil juridique, soutien aux collectifs de sans-papiers, campagne contre la « double-peine »
- **Années 2000** : fort développement du mouvement de La Cimade et structuration
- **Années 2010** : développement et coordination renforcée des actions de sensibilisation
- **Années 2020** : ? A nous de jouer ! ;-)
 - **Livret édité pour les 80 ans de La Cimade** : « La Cimade, une histoire » (disponible sur le site)
 - Livre sur l'action de La Cimade pendant la seconde guerre mondiale : « Les clandestins de dieu »



Qui sommes nous ?

Article 1 des statuts de La Cimade

« La Cimade a pour but de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions. Elle lutte contre toute forme de discrimination et, en particulier, contre la xénophobie et le racisme. »

Le projet associatif de La Cimade

« agir au côté des personnes exilées »

Déployer nos actions au service d'une approche globale pour l'accompagnement des personnes exilées
Défense des droits et de la dignité
Développer les actions co-construites avec les personnes exilées

« témoigner et revendiquer »

Agir pour faire évoluer les perceptions des citoyen·ne·s
Peser sur le débat public
Transformer les lois et les politiques publiques

« renforcer nos partenariats, réfléchir et faire ensemble »



Repères de sens : les fondamentaux de La Cimade

Qui sommes nous ?

- **Une seule et même association : La Cimade**
- 2 600 bénévoles, 3 660 adhérent·e·s
- 136 salarié·e·s au siège et dans les régions
- Auprès de 100 000 personnes accueillies chaque année
- 2 Centres d'Hébergements à Massy et Bézier
- Interventions dans certains Centres de rétention
- 1 centre de ressource psy Frantz Fanon à Montpellier
- 1 projet « mission bidonville » à Montpellier

Rapport d'activité national :



Session annuelle 2023, Bugeat



Avril 2022 : Actions de rue à Poitiers et Niort



Personnes hébergé·e·s et salarié·e·s au Centre Provisoire d'Hébergement de Massy



Mobilisation contre le projet de local de rétention à Rouillé

Qui sommes nous ?

Un mouvement national composé de 13 régions, 99 groupes locaux de La Cimade partout en France

Dans la région Centre-Ouest :

La région Centre-Ouest regroupe :

La région Centre Val de Loire

\+ L'ex région Poitou-Charentes

\+ L'ex région Limousin

Soit 9 groupes locaux, 200 adhérent·e·s

- Orléans
- Blois
- Tours
- Poitiers
- Niort Sud Deux Sèvres
- La Rochelle
- Eymoutiers
- Peyrelevade
- Bourges

Rapport d'activité régional :

Présentation et réflexion régionale :



Que faisons nous ?

Militer : penser, faire et dire





De l'information aux droits



Des mobilisations



De la sensibilisation



De l'accès aux droits en prison



De l'accès aux droits en centres de rétention administrative





Des campagnes



Des actions de rue



Des cours de français



Du plaidoyer politique

Des actions contentieuses



Des outils de sensibilisation

LOUJNA
Tounkaranké

Des coopérations avec des associations partenaires dans les pays du Sud





Des rapports

Comment le faisons nous ?

Charte de déontologie interne : un texte qui guide nos actions, nos réflexions, notre organisation et nos prises de positions

- Accueil inconditionnel
- Non-discrimination
- Égalité de traitement
- Conciliation de l'intérêt individuel et la promotion des droits
- Promotion des droits pour tous et toutes
- Relations bienveillantes et respectueuses
- Droit à la confidentialité
- Engagement bénévole et salarié collectif et adapté
 - Des actions inclues dans un seul et même collectif : La Cimade
 - Définition et limites de notre action : réfléchies et décidées collectivement
 - La participation à la vie de l'association

= « Ensemble » en interne : dans « l'être » comme dans le « faire »



+ les fiches liées

Des prises de positions publiques :

Décryptage sur les migrations

Propositions pour la régularisation large et durable des personnes sans-papiers

Lutter contre les amalgames et la désinformations visant les personnes étrangères

Procédure Dublin : l'urgence de changer de cap

Propositions pour en finir avec la double peine

Propositions pour l'accueil et contre la surveillance dans les lieux d'hébergement

Engager un changement des politiques migratoires

10 propositions sur les politiques migratoires européennes

Propositions pour lutter contre les discriminations dans l'accès à l'emploi des personnes migrantes

Décryptage des 20 mesures gouvernementales de novembre 2019

Propositions pour une véritable protection des jeunes en danger

Propositions pour sortir de la logique de contrôle, sanctions, d'enfermement et d'expulsion des personnes étrangères

Décryptage du pacte européen sur la migration et l'asile

Et plus d'expressions sur l'espace « presse » de notre site internet

Ainsi que dans nos différents rapports et publications publiques





Des espaces nationaux et régionaux d'échanges, de mutualisation, de rencontres

- Session nationale annuelle
- Groupes de travail nationaux/régionaux
- Journées nationales thématiques et journées régionales
- Journées nationales de décryptage
- Formations nationales/régionales/locales
- Réunions d'instances régionales/nationales



Affiche de la journée de décryptage 2020



Journée régionale d'accueil en Centre-Ouest



Session nationale 2017 à Poitiers

Une seule et même association

Avec des instances nationales

➢ **Page sur notre organisation :**

- L'**Assemblée générale nationale** :
 - 150 élu·e·s pour 3 ans
 - 1 collège d'équipiers bénévoles issu·e·s des régions (100 élu·e·s)
 - 1 collège d'équipiers salariés (30 élu·e·s)
 - 1 collège de titulaires choisis (20 élu·e·s)
 - Définit la politique générale de La Cimade
 - Élit le Conseil National

Rapport d'activité national :

- Le **Conseil National** :
 - Met en œuvre la politique définie par l'AG.
 - Nomme la **Secrétaire Générale** : Fanélie Carrey-Conte
- Le **Bureau National** :
 - Monique Guyot-Berni : présidente
 - Anne-Sophie Astrup et Isabelle Kauffmann : co-secrétaires
 - Luc Deroo: trésorier

➢ **Nos statuts :**
un texte exprimant nos valeurs et nos choix d'organisation/vie collective interne ayant des impacts sur le quotidien de notre association


La Cimade
L'humanité passe par l'autre

STATUTS

91 rue Oberkampf
75011 Paris

STATUTS
Adoptés par l'Assemblée générale du 14 juin 2014
et modifiés par les Assemblées générales du 23 juin 2018 et du 21 juin 2019

Une seule et même association

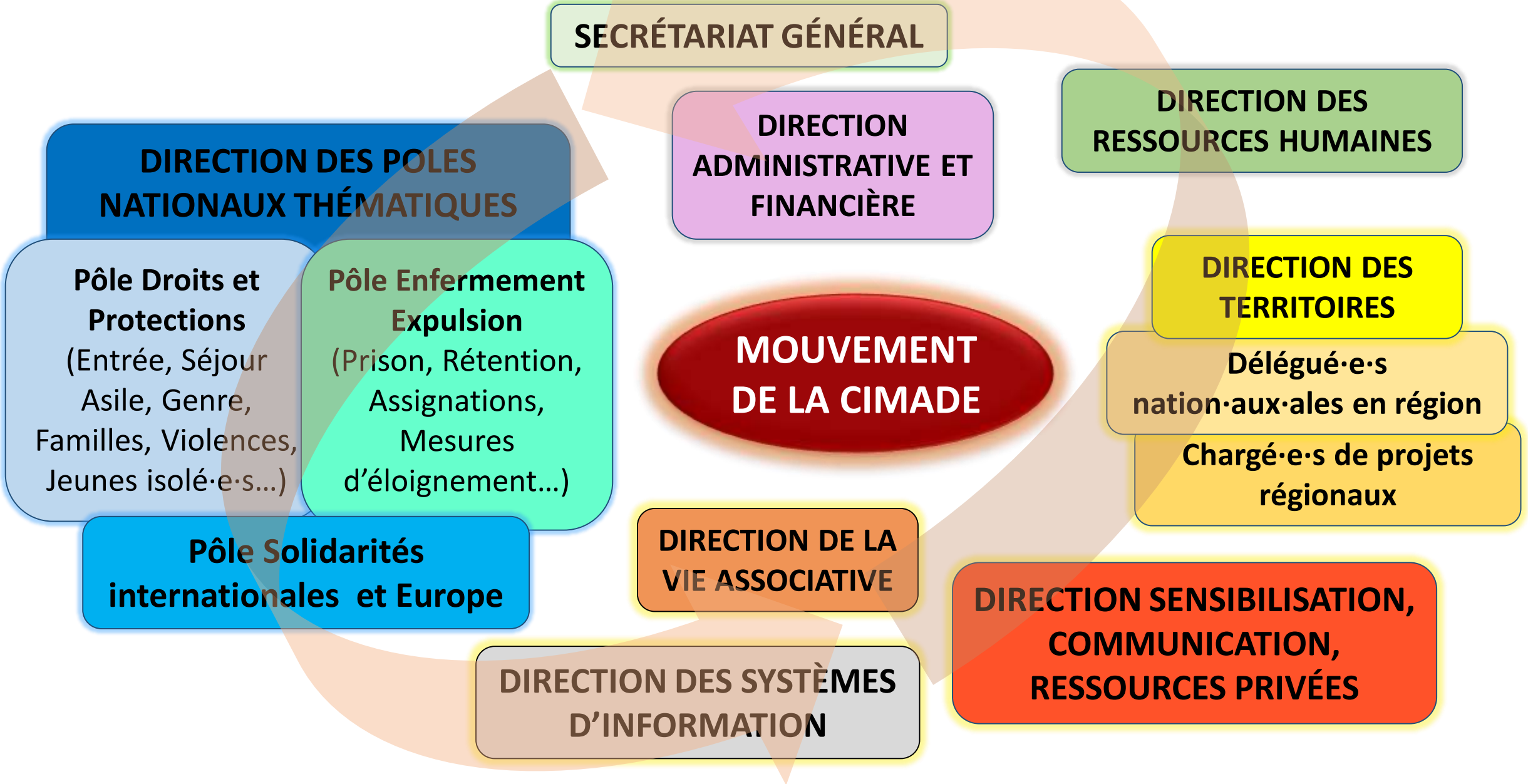
Avec des instances régionales et locales

- **Le groupe local** réunit localement les membres de l'association, anime la vie collective locale, coordonne les activités et veille à l'intégration et au suivi des bénévoles du groupe. Si modalités d'organisation peuvent être variables, les statuts prévoient que chaque groupe élit tous les trois ans un bureau local.
- **L'Assemblée Régionale** : composée des adhérent·e·s de la région. L'assemblée régionale :
 - élit le conseil régional
 - élit ses représentant·e·s à l'Assemblée Générale nationale
- **Le conseil régional** anime la vie régionale, définit des grandes orientations et projets régionaux, coordonne les groupes locaux, convoque et prépare les assemblées régionales. Le conseil régional est l'interlocuteur privilégié des instances nationales. Le conseil régional assure la cohérence nationale de La Cimade dans la région. Il est souhaitable que tous les groupes locaux de la région soient représentés au sein du conseil régional. Les élu·e·s à l'Assemblée Générale Nationale ont une place au sein du conseil régional. Le conseil régional élit en son sein le **bureau régional.**

➢ **Instances locales, régionales ou nationales : les mandats sont de 3 ans.**

Les salarié·e·s délégué·e·s en région soutiennent et coordonnent avec le conseil régional

Les équipes de La Cimade au niveau national



Côté bénévole - Un engagement personnel qui s'inscrit dans, nourrit et est nourri par une démarche collective

- Partager les buts de l'association par l'adhésion : se fait par formulaire papier ou en ligne pour les réadhésions. Il existe deux statuts : membres « bénévoles » qui participent aux actions et à l'organisation du groupe local ou membres « associé·e·s » qui adhèrent aux valeurs de La Cimade mais ne sont pas actifs dans un groupe local.
- La volonté de s'inscrire dans une réflexion de fond sur les thématiques que l'on travaille et sur nos modalités d'actions, notre place, nos orientations politiques, notre parole, notre organisation… ne pas s'abstenir de ces réflexions y compris lorsqu'elles peuvent percuter nos pratiques, nos positions.
- S'intéresser et participer aux espaces collectifs de l'association locaux, régionaux, nationaux. Ils sont indispensables pour le fonctionnement collectif au-delà des activités menées par chacun·e et pour élaborer nos positions collectives (réunions du groupe local, réunions régionales, groupes de travail nationaux, participation aux assemblées générales et session nationale…). Respecter ensuite individuellement les décisions prises collectivement est essentiel.
- La volonté de se former : acquérir des connaissances nécessaires en suivant les formations que l'association propose (formation sur l'accès aux droits, sur la sensibilisation, etc…)

Une force et une responsabilité : par ses actions et ses prises de paroles en tant que membre de la Cimade, le.la bénévole engage l'ensemble de l'association.

Côté association- L'association apporte aux bénévoles

- Sa légitimité et son expérience acquise en 80 ans
- La possibilité d'agir localement et régionalement
- Contribuer à des actions et à une réflexion de dimension nationale
- Un cadre d'actions collectives structuré et organisé
- Des espaces de réflexions collectives
- Un accompagnement local, régional, national
- Des outils, des connaissances, des formations
- Agir dans un réseau associatif local, régional, national :

EGM États Généraux des Migrations

Collectif National Droits de l'Homme Romeurope

Cfda Coordination Française pour le Droit d'Asile

Observatoire de l'Enfermement des Etrangers

GNCP
Groupe National de Concertation Prison

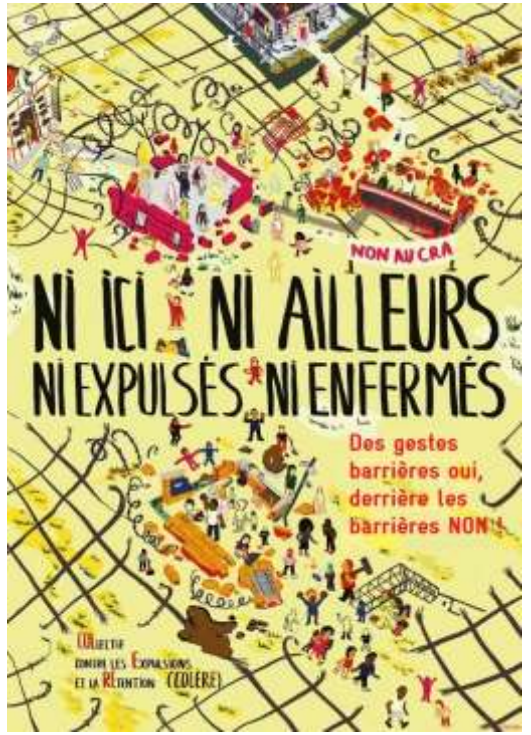
Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine

ODSE Observatoire du Droit à la Santé des Étrangers
c/o Médecins du Monde • 62, rue Marcadet • 75018 PARIS • www.odse.eu.org • odse@lalune.org

mom migrants outre-mer

migreurop

Délinquants Solidaires



Collectif COLERE du Loiret

Principaux moyens de communication

- **Des moments clefs : les réunions du groupe local et les réunions d'instances (régionales, nationales)**
- **La communication dans l'action : les accueils en binômes et autres actions collectives (sensibilisation, plaidoyer, etc…)**
- **Des listes de diffusion (Liste Interne nationale, liste régionale, listes locales, listes nationales thématiques…)**
- **Des boîtes mails La Cimade gérées par les groupes et la région**
- **Un intranet de ressources internes, Cimadoc's, avec un espace régional**
- **Un site internet national avec une page régionale**
- **Un site dédié au festival Migrant'Scène**
- **Des comptes nationaux et parfois locaux sur des réseaux sociaux**







Comment est financée notre association ?

Compte de résultat 2024

Un budget unique et solidaire qui comprend l'ensemble des charges et produits locaux, régionaux et nationaux

Un budget annuel total de 14 millions d'euros

L'espace de don en ligne sécurisé :
https://donner.lacimade.org/b/mon-don

La boutique solidaire :
https://boutique.lacimade.org/

